



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75101

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Concernant les courses de chevaux, le rapporteur s'interroge sur le fait que l'Etat ait un avantage à imposer à chaque société de courses de solliciter chaque année le renouvellement de son autorisation d'organiser les réunions hippiques. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75101

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1858